



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le - 2 MARS 2010

Préfecture

Service de la Coordination
des Politiques Interministérielles

Bureau de l'Environnement
et de l'Utilité Publique

Affaire suivie par :
Sophie LEROY
t : 03 22 97 81 80
Anne MARESCHAL
t : 03 22 97 81 14
✉ : Tout mél doit être envoyé simultanément à ces adresses
- pref-environnement@somme.gouv.fr
- sophie.leroy@somme.gouv.fr
- anne.mareschal@somme.gouv.fr

Monsieur le Président,

La SAS AQUETTES ÉNERGIE a présenté une demande d'autorisation unique en vue d'exploiter un parc éolien comprenant huit aérogénérateurs et trois postes de livraison sur le territoire des communes d'ALLERY, HEUCOURT-CROQUOISON et VERGIES.

En application du code de l'environnement, cette demande a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 8 janvier au 8 février 2018 inclus.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont dès à présent librement consultables sur le site Internet de la préfecture de la Somme (www.somme.gouv.fr / Politiques publiques / Environnement / Éolien / Enquêtes publiques et décisions) et resteront mis à disposition **pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le préfet et par délégation,
l'attachée, cheffe de bureau

Brigitte LEGRAND

Monsieur le président de la SAS AQUETTES ÉNERGIE
Le Triade 2 - Parc d'Activités Millénaire II - 215 rue Samuel Morse
CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Copie à : Mme Alina CHIRITA